

ABONNEMENT. Un an \$3.00 Six mois 1.50 Hebdomadaire 50

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT"

ANNONCES. 1ère insertion 10 cents la ligne

Adresse: LA JUSTICE, QUÉBEC.

LUNDI, 15 FEVRIER 1886.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

LA JUSTICE QUÉBEC, 15 FEVRIER 1886.

Le travail se fait

Vous souvient-il, lecteurs, de l'immense agitation au 16 novembre dernier?

Les orangistes avaient réclamé du sang français et catholique; tout un peuple indigné avait protesté contre un fanatisme aussi insoufflé.

Et le 16, la trappe fatale s'ouvrait sous les pieds de Riel, aux éclats de rire des orangistes.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

Un cri de douleur se fit entendre: le peuple avait ressenti le soufflet que Sir John venait de lui appliquer en pleine figure.

tre tour viendra. Vous leur infligerez un châtiement tel qu'il sera une leçon salutaire pour l'avenir.

REVUE EUROPEENNE

On peut appeler la semaine qui vient de s'écouler la semaine des étonnantes et des graves. Peu s'en est fallu que la capitale de la riche Angleterre ne devint en quelques jours la proie du paupérisme le plus dangeux.

Cette accalmie étrange tient-elle au flegme inhérent au caractère anglais?

Tient-elle plutôt à l'absence d'une direction qui eût pu si elle se fut affirmée conduire cette houle populaire sur le chemin de tous les excès possibles?

Nous inclinons vers cette dernière alternative. Quelques socialistes ont bien essayé il est vrai de développer l'agitation; mais était-ce crainte, était-ce prudence, ils y ont mis plus d'ordre que d'habitude.

Heureusement que tout s'est terminé sans massacre.

Mais, la société anglaise reste en face d'un fait terrible qui s'il se renouvelait, pourrait bien faire périr son existence.

Il reste acquis au monde, que cinquante mille ouvriers se sont un jour levés comme un seul homme pour demander à la société le droit de vivre par le travail.

Cette armée d'affamés, que les efforts de la police n'ont pas maîtrisée, pourrait bien se lever plus terrible un bon jour et s'emparer de Londres.

Que feraient les troupes du gouvernement en pareille occurrence. Peuvent-elles efficacement avoir raison d'un semblable soulèvement?

Se déterminera-t-on à faire une charge sur une masse aussi compacte! mais il faudrait alors, suivant la réflexion fort juste d'un journaliste, que les balles et les obus apprirent à tourner les coins des rues.

Pendant qu'on tirerait sur un point de la ville, on incendierait sur d'autres. La rage famélique et le socialisme annihilant se donnant la main, auraient bientôt fait de Londres une immense nécropole.

Le parlement qui siègeait au cœur de cette émeute n'a pas dû se trouver parfaitement rassuré.

Les mandataires du peuple pourraient suivre une suggestion émise récemment, retourner dans la plaine de Rannymede, où les barons d'autrefois obligeaient le roi Jean à signer la grande charte, que personne n'a lue, mais qui n'en représente pas moins le palladium des libertés anglaises.

La distance de Londres n'atteint pas trente milles, on peut y arriver par plusieurs chemins de fer; et là du moins, les troupes trouveraient assez d'espace pour défendre les barons des temps modernes; et en même temps ceux-ci pourraient peut-être, dans les invocations du passé, le courage et la foi nécessaires pour rendre la justice qui leur est demandée avec tant d'instances par des millions de compatriotes.

La presse a cherché la cause de cette émeute et a semblé l'attribuer uniquement au socialisme. Cette opinion n'est pas absolument fondée parcequ'il existe une autre cause beaucoup plus sérieuse que celle-là, contre laquelle se seraient heurtées toutes les doctrines c'est la misère du peuple.

Le socialisme pouvait donc exploiter le paupérisme et ces deux forces combinées ont dû mener cette semaine la traditionnelle sécurité anglaise.

Le Gulf Stream dont la marche a tant préoccupé la science déjà depuis de nombreuses années roivient a flot dans des de l'océan des questions qui s'agitent dans le monde.

Ce courant d'eau chaud, dont l'existence n'est plus contestée, joue déjà un rôle d'incontestable utilité. Il échauffe d'énormes banquets et c'est même après quelques-unes de ces vastes fusions que les bords de Terre-neuve faits des débris charriés par la glace, seraient devenus le pied-à-terre de tous les pêcheurs à la morue.

On a voulu utiliser le courant de l'eau chaude du Gulf Stream, on a même, sérieusement songé à former le détroit de Belle-Ile, espérant par là modifier complètement le climat de nos contrées.

Ce projet et beaucoup d'autres ont été successivement abandonnés.

Mais voici que le prince Héritier de Monaco s'est mis en frais de faire l'expérience des flotteurs.

Les navires qui traverseront le Gulf Stream devront laisser tomber de dans plusieurs de ces flotteurs, et les pays qui sont au bord de l'Atlantique sont appelés à surveiller la direction que prendront ces flotteurs; à cet effet M. Waddington, ambassadeur français à Londres a adressé au marquis de Salisbury la lettre suivante qu'il n'est pas sans intérêt de lire:

AMBASSADE FRANÇAISE. LONDRES, 2 décembre 1885.

Milord. — Afin d'approfondir le sujet des courants sous-marins, Son Altesse le Prince héritier de Monaco se propose de lancer des flotteurs sur le Gulf Stream.

Vu que cet essai, fait sous les auspices du Prince de Monaco, est d'un grand intérêt pour la science, je suis chargé par le ministre des affaires étrangères, à la demande de Son Altesse, de prier Votre Excellence, s'il est jugé possible de le faire, de donner instruction aux autorités navales sur les côtes de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, des possessions anglaises, sur la côte occidentale d'Afrique, de faire relever les flotteurs avec tout le soin possible, soit par les fonctionnaires ou la population généralement.

M. de Freycinet désire de plus que les documents renfermés dans les flotteurs soient envoyés à Paris, au ministre des affaires étrangères, où à Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco, à Monaco avec mention du jour et de l'endroit précis où ils ont été trouvés, et si c'est nécessaire, tout autre renseignement disponible quant à l'état du flotteur lorsque trouvé.

Je serais heureux si Votre Excellence voulait m'informer des mesures prises dans l'affaire.

J'ai, etc., WADDINGTON.

Le marquis de Salisbury, etc., etc., etc.

Cette lettre a été adressée au Gouverneur Général du Canada, et c'est ce qui explique que la Gazette-Officielle nous recommande de surveiller les flotteurs du Prince de Monaco.

M. W. Smith, sous ministre de la marine recommande à ceux qui trouveront des flotteurs de les lui envoyer et il les fera parvenir au capitaine Prince de Monaco.

Un grand nombre de grèves ont éclaté cette semaine sur plusieurs points de l'Europe qui fort heureusement, se sont terminées sans résultats trop déplorables.

Telles ont été les grèves de St. Quentin, de Dézerveville, et de plusieurs autres villes. Cependant le péril social n'en est pas moins réel.

Nous assistons à la lutte du travail contre le capital. Des associations d'ouvriers s'organisent. Des centres formidables s'établissent dont les ramifications couvrent un réseau puissant.

Viendra un temps où tout le corps social devra subir cette influence qui pourrait bien devenir néfaste, et conduire aux plus grands désastres.

A quoi aboutissent ces grèves? Les ouvriers en tirent-ils un bénéfice réel? Ils commencent une erreur s'ils accusent leur patrons de les vouloir maltraiter. Cela peut arriver par exception; mais aucun capitaliste ne pourrait prolonger au-delà d'un an ou deux des profits anormaux parce que ses confrères s'efforceraient de l'imiter.

Il en résulterait une augmentation dans la demande d'ouvriers de cette espèce; les capitalistes se les disputeraient et ne pourraient la plupart du temps s'en procurer assez sans élever le prix des journées. Suivant des économistes fort distingués, même la grève qui réussit occasionne d'ordinaire des pertes.

NOS PECHERIES.

PROJET IMPORTANT.

Nous abordons aujourd'hui un sujet d'importance majeure, et sur lequel nous attirons spécialement l'attention.

Jusqu'à présent, pour notre province, nos pêcheries si riches n'ont rapporté aucun bénéfice. Le coffre public n'a pas retiré, que nous sachions, de revenus de cette source inépuisable de produits.

Au contraire, fréquemment il a fallu envoyer force secours aux pêcheurs du golfe. Actuellement encore une misère profonde règne au nord et au sud. Ci-devant, on entendait dire: la pêche a manqué. Cette année, ce sont les comptoirs des fournisseurs qui ont manqué.

La faillite des maisons Robin et LeBouthillier est un désastre passager, dont on doit tirer parti. Depuis 100 ans que les Robin existaient, leur modus operandi est demeuré le même. En vain les autres pays amériociaient, en vain le genre de commerce international changeait, en vain le poisson frais

était substitué au poisson séché et salé sur les marchés: les Robin s'en tenaient à la routine, à la vieille règle de la maison. Aussi, depuis longtemps, les grands marchands de poisson aux Etats prédisaient-ils la chute infaillible de cette colossale maison.

Ce n'est pas seulement pour eux-mêmes que les Robin étaient routiniers. Ils l'étaient également pour leurs employés et pour toute la population qu'ils employaient. Les premiers étaient toujours et tous des étrangers non mariés, et qu'on changeait à intervalles fixes. Tenir les pêcheurs dans une espèce de servage: tel était un autre article du programme, règle inflexible de la maison.

Dès le printemps, le pêcheur devait léjà tout ce qu'il pouvait gagner dans l'été. Aucun moyen de cultiver, de changer d'occupation, toujours forcé de pêcher et de donner son poisson au prix fixé par ses maîtres, d'acheter aux conditions et aux prix imposés. Aussi le pêcheur de ces endroits naît, vit et meurt pauvre. L'instruction et le bien-être lui sont inconnus.

Le pays n'a donc bénéficié en aucune manière, même son progrès a été retardé par l'existence de ces maisons qui viennent de crouler.

Pourtant ces pêcheries pourraient profiter aux pêcheurs et à toute la province. Le commerce de poisson paie indubitablement. Mais il faut trouver des capitalistes assez puissants et entreprenants pour essayer les systèmes nouveaux de pêcher, les adapter à la navigation à vapeur, et y risquer des millions.

M. E. P. Bender, un canadien plein d'énergie et d'intelligence, travaille depuis des années à former une compagnie de ce genre. Il a pleinement réussi, comme le fait voir la requête suivante, dont le gouvernement est saisi:

L'Honorable W. W. LYNCH, commissaire des Terres de la Couronne pour la Province de Québec.

Le soussigné par sa présente requête expose respectueusement: "Qu'une compagnie, composée de citoyens de cette province et d'hommes appartenant à la haute finance américaine, est prête à se former immédiatement avec l'intention d'exploiter certaines propriétés situées sur la côte longant le St Laurent; lesdites propriétés jusqu'à ce jour n'ont rapporté aucun revenu à cette Province;

"Que le soussigné, pour et au nom de la dite compagnie, à être incorporée suivant les lois de cette Province, soumet les propositions suivantes, savoir:

"Que la dite compagnie demande la location de la partie de la côte Nord du Golfe St Laurent, appartenant à cette Province et s'étendant du côté Est de la rivière Manicouagan à la limite Est de la Province, suivant le littoral sur une profondeur d'un quart de mille; de plus les îles adjacentes aux dites côtes, avec droits de chasse et de pêche et de tous autres droits appartenant à cette Province sur la dite côte; aussi avec droits de chasse et de pêche dans les lacs et rivières ayant leur décharge dans le St Laurent sur le dit littoral;

"La dite compagnie déclare connaître les prétentions des personnes qui s'intitulent Seigneurs de Mingan et entend louer le dit territoire désigné sous le nom de Seigneurie de Mingan à ses risques et périls; étant prêt à donner au gouvernement toutes garanties exigées par ce dernier contre toute poursuite ou réclamation de la part des dits prétendus Seigneurs

"Que la dite compagnie désire obtenir la dite location aux fins d'exploiter légalement les droits de chasse et de pêche appartenant à cette Province sur les dits terrains, et tous autres droits qui pourraient leur être concédés par l'autorité compétente, et cela en y établissant au moins une manufacture d'engrais de poisson et accessoires, au coût d'environ un demi-million de piastres, devant assurer de l'emploi à au moins 300 hommes pendant cinq mois par année; on établissant une ligne de bateaux à vapeur entre la côte Nord et la côte Sud du St Laurent, et aussi en faisant valoir les dites pêcheries de la manière la plus pratique et la plus avantageuse pour les intérêts de cette Province;

"Que la dite compagnie ne demande point de monopole et est prête à consentir, si sa demande est accordée, à ce que tout occupant actuel d'endroits de pêche à la morue, harang et maquereau, use de tous droits que cette province pourrait lui accorder, à condition qu'il soit mis vis-à-vis de la Province dans les mêmes obligations que la dite compagnie;

"Que pour considération du dit droit, la dite compagnie est prête à payer à cette Province 5/100 sur le revenu brut, ou 10/100 sur le revenu net par elle perçu de l'exploitation ci-dessus mentionnée;

"Que la dite compagnie, vu les sommes considérables qu'elle sera obligée de déboursier pour arriver à l'exploitation effective des propriétés dont elle demande la location, désire obtenir le dit bail pour une période d'au moins dix ans, avec pouvoir de renouveler le dit bail, à son expiration, de préférence à tout autre;

"Que la dite compagnie est prête à commencer ses opérations immédiatement, et que le résultat de ces opérations peut se résumer comme suit:

1o Importation dans la Province de capitaux considérables;

2o L'emploi permanent de la population établie sur la côte Nord, lui assurant l'existence on été et en hiver;

3o La création d'une nouvelle industrie utilisant les produits perdus jusqu'à ce jour et destinée à améliorer l'agriculture dans cette Province;

4o Solution du problème de la navigation d'hiver dans le Golfe et le fleuve St Laurent;

5o Développer et faire connaître d'une manière pratique et sans frais pour la Province les immenses ressources ignorées et perdues de cette partie importante de la Province;

6o Source de revenus considérables pour la Province.

"Pourquoi le soussigné prie que sa présente demande, au nom de la dite compagnie, soit accordée."

C'est de la côte nord surtout qu'il s'agit, comme on le voit. Le littoral du golfe, à ces endroits, est guère favorable à la culture. Pour la plus grande partie, ce sont des rochers arides qui jamais ne seront propices à la colonisation. Une étendue de plusieurs cents milles en est réclamée par les seigneurs de Mingan. Le gouvernement ne les droits de ces derniers, et un procès, différé depuis un siècle, s'instruit actuellement.

Il est probable toutefois qu'il y aura entente entre le gouvernement et les seigneurs pour l'octroi d'un bail conditionnel, sujet à la décision des cours.

On voit de suite l'importance du projet. Avec de grands vapeurs, la compagnie transporterait les pêcheurs, hiver et été, aux endroits où le poisson se tiendrait: car l'on sait que le poisson est voyageur. Les communications rapides ajouteraient à la valeur commerciale du poisson; les grèves des pêcheurs seraient plus frites et continuës; le gouvernement recevrait de l'argent au lieu d'en donner; la valeur de nos pêcheries deviendrait plus connue, et cette source abondante de richesses ne serait plus un moyen d'abrutissement pour toute une population.

Nana Sahib et ses colonnes

Le pauvre Nana Sahib, doit évidemment souffrir dans la colonne vertébrale. Il ne pense plus à autres choses, qu'à faire des colonnes. C'est se marotte, voyez:

Colonne libérale, Colonne conservatrice, Colonne à mon petit taureau de Valcartier,

Colonne au poulain, Colonne aux croquignoles, Colonne à Nana.

Oh! cette dernière, sera le grand événement du jour. Elle aura pour base des convictions de ferblaine, elle sera faite d'un émail des plus malléables, et au sommet apparaîtra le phénomenal Nana tournant sa capote à l'envers.

Ça et là, nous lirons comme inscriptions: Justice St Père. Moi je suis ca... catholique. Guerre aux orangistes.

Hommes, femmes et enfants dehors. Vivo l'indépendance sous le rapport de la fortune.

Les croquignoles, c'est pas une mauvaise chose! Vomir tout son passé, ça ça rapporte pas mal.

En apercevant la colonne à Nana, pour sûr Paul Alexis sera tellement écorché (s'il a du cœur) qu'il s'enfuira en criant: jusqu'à présent ce n'était pas respectable, mais aujourd'hui ce n'est pas supportable.

Le Dr G. A. Bourgeois, inspecteur des Postes de la division des Trois-Rivières, a reçu instruction du ministre général des Postes de remplacer M. Sheppard durant le temps qu'il sera jugé nécessaire.

Le public devra en conséquence s'adresser au Dr G. A. Bourgeois, pour toutes affaires ayant trait à l'administration des Postes de la division de Québec.

La justice est le pain du peuple; il en est toujours affamé. (Chateaubraud).

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement de Canada et de Terre-neuve pour le transport des Malles Canadienne et Américaine.

1885—Arrangements d'Hiver—1886

Cette ligne se compose des puissants steamers en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapides et confortables, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer et ont fait la plus courte traversée.

Vaisseau. Ton Commandant.

NUMIDIAN.....6100 (en construction.)

PARISIAN.....5400 Capt James Wylie

SARDINIAN.....4650 Lt. Smith, R N B

POLYNESIAN.....4100 Capt J Ritchie

SARMATIAN.....3600 Capt J Graham

CHICASSIAN.....4000 Capt W Richardson

PERUVIAN.....3200 Capt Hugh Wylie

NOVA SCOTIAN.....3400 Capt R H Hughes

CASPIAN.....3200 Lt B Barrett, RNR

CARTHAGINIAN.....4300 Capt R P Moore

SIBERIAN.....4600 Capt A Maconic

NORWEGIAN.....3531 Capt J P Stephen

HIBERNIAN.....3434 Capt John Brown

AUSTRIAN.....2700 Capt J Ambury

NESTORIAN.....2700 Capt W Dalziel

PRUSSIAN.....3000 Capt A McDougall

SCANDINAVIAN.....3000 Capt Soho Park

BUNOS AYREAN.....3000 Capt J Scott

COREAN.....4000 Capt J Mercier

GRECIAN.....3300 Capt C E LeGallais

MANITOBIAN.....150 Capt R Carrothers

CANADIAN.....2600 Capt John Kerr

PHENICIAN.....2800 Capt D McKillop

WALDENSIAN.....2890 Capt D J James

LUZERNE.....2200 Capt W S Main

NEWFOUNDLAND.....1500 Capt J Mylius

ACADIAN.....1250 Capt F McGrath

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre.)

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

De Liverpool De Halifax

De Halifax De Liverpool

De Liverpool De Halifax

De Halifax De Liverpool

De Liverpool De Halifax

De Halifax De Liverpool

De Liverpool De Halifax

De Halifax De Liverpool

De Liverpool De Halifax

De Halifax De Liverpool

De Liverpool De Halifax

De Halifax De Liverpool

De Liverpool De Halifax

SOMMAIRE DES ANNONCES.

M. Hogan : Bluets frais. Joseph Lepage : A vendre. Montambault, Langelier & Langelier: Avoca...

Dès que le Canadien exonère le 9e bataillon, et ne s'en prend qu'au commandant individuellement, la question perd de son intérêt.

Qu'il nous suffise de dire qu'il est faux que la Justice soit entrée dans la vie privée de qui que ce soit, et que chacune des accusations du Canadien, est aussi ridicule que fallacieuse.

C'est à la demande même de M. Amyot que nous bornons là, pour le moment, la discussion sur ce qui le concerne.

1o Sur tout ce qui s'est passé dans le 9e bataillon pendant sa campagne; 2o Sur toute la correspondance entre Sir Adolphe et M. Amyot au sujet du général Middleton et de l'expédition;

3o Sur la correspondance du général lui-même avec le commandant du 9e bataillon.

A NOS MINISTRES.

COMBIEN DE TEMPS ENCORE LES MALHEUREUX METIS VONT-ILS LANGUIR AU PENITENCIER?

LA MORT DE RIEL N'EST-ELLE PAS SATISFAIT TOUTES LES HAINES?

LA VENGEANCE ORANGISTE N'EST-ELLE PAS ASSOUVIE?

Nous demandons leur grâce au nom de la civilisation et de l'humanité chrétienne, au nom de leurs femmes et de leurs enfants, et nous la demandons ainsi chaque jour, jusqu'à ce qu'elle soit accordée ou que tout espoir soit perdu.

DEPECHE GENERALES.

ENCORE DE L'EMEUVE.—SOMMATIONS CONTRE LES SOCIALISTES.—SOUSSION POUR LES OUVRIERS.—LES CHEFS SOCIALISTES ECRIVENT DE NOUVEAU A GLADSTONE.—LES SOCIALISTES DECIDENT DE NE PAS TENIR D'ASSEMBLEE AU MARCHÉ CUMBERLAND.—INVITATION DU LORD MAIRE D'IRLANDE A UN BANQUET...

Londres, 13.—Les employés grévistes des fabriques de boneterie de Leicester ont recommencé leurs démonstrations émeutières à minuit. La populace se montra des plus turbulentes dans ses résistances à la police.

Des sommations de police correctionnelle ont été émanées contre les chefs socialistes des émeutes de lundi dernier. Ces sommations sont rapportables mercredi prochain.

Les £20,000 souscrits dans les derniers trois jours pour les ouvriers sans emploi l'ont été par des marchands ou des banquiers de la métropole. Le public en général a peu souscrit.

Londres, 15.—Le premier requisitoire des socialistes n'ayant pas reçu de réponse de Gladstone, les chefs socialistes Burns, Hyndman, Chapman, Watts et Williams, ont de nouveau écrit au premier ministre lui transmettant leurs propositions faites pour venir au secours des classes ouvrières, et lui exprimant l'espoir, qu'il pourrait annoncer à la réunion de dimanche prochain que le gouvernement avait décidé de commencer à faire faire des travaux publics aux fins de donner de l'emploi aux ouvriers sans travail.

Les socialistes ont décidé, contrairement à ce qu'ils s'étaient proposés, de ne pas tenir d'assemblée au marché Cumberland, mardi prochain. Ils pensent que leurs desseins et leurs vues sont suffisamment connus du public.

Dublin, 14.—Le lord maire a invité une députation de marchands à assister à un banquet qui sera donné à St. John Morley, le nouveau secrétaire d'Irlande. Depuis que les invitations ont été lancées les placards anonymes ont été affichés dans les rues priant avec instance les marchands de boycotter le banquet, parce que le lord maire est un traître à la cause parnelliste en se joignant à la tentative faite pour embarrasser Parnell à la réunion tenue à Galway, dans le

but de nommer une députation pour assister au banquet. Plusieurs de ceux qui ont été choisis ont refusé.

Londres, 13.—Le News déclare que Parnell à Galway a fait menace que si Healey et Biggar ne voulaient pas accepter son candidat Oshesha, lui Parnell résignerait et se retirerait de la vie publique. Le News ajoute que cette menace est le jeu habituel de Parnell, et qu'un jour ou l'autre il pourrait être attrappé par une acceptation et se trouve forcé de résigner.

Dublin, 13.—M. Healey dans un discours qu'il a fait à Mounthath a ridiculisé l'idée d'accorder au peuple Irlandais un parlement sans avoir le contrôle de la police.

Dublin, 14.—La ligne qu'on projetait de former pour dénoncer les évictions a été abandonnée, et cela sur l'avis de lord Hartington.

Paris, 13.—Adolphe Desbarolles, peintre et auteur français, est mort. Londres, 13.—John Fallock, D. D., principal du collège de Ste. Marie, est mort.

Rome, 13.—La réunion du consistoire a été remise au mois de juin prochain.

Londres, 14.—Sir Francis Bolton électricien distingué, vient justement de signer un contrat pour la vente de son brevet et des droits d'exposition aux Etats-Unis de sa fontaine électrique qui était ce qu'il y avait de plus atterrissant à la dernière exposition des inventions à Londres. L'achat a été fait par M. Wiman, de New-York, pour la Staten Island amusement Company. Sir Francis Bolton, dit-on, visitera l'Amérique, et surveillera lui-même la construction d'une fontaine électrique.

Londres, 14.—Depuis les dernières émeutes de Londres, la Russie a repris les négociations avec l'Angleterre pour qu'elle se joigne à elle dans la ligne internationale pour l'extradition des criminels politiques.

NOUVELLES DE LEVIS.

Don genereux

M. F. X. Thompson a fait don d'une magnifique sleigh à la Société Saint Vincent de Paul de Lévis. Cette sleigh a été raffalée après vêpres, et gagnée par M. Joseph Côté, sellier.

Neuvaine St Francois Xavier M. le curé Gauvreau a annoncé hier, au prône, que la neuvaine à St. Francois Xavier commencera samedi prochain. Les personnes qui désirent faire leur jubilé en même temps que leur neuvaine, peuvent le faire.

Predicateur

On nous dit que le prédicateur de la neuvaine, qui commencera samedi prochain, sera le Rév. P. Beaudévin.

Conseil de ville.

Le conseil de ville siégera ce soir, à huit heures.

NOUVELLES COURANTES

Arrivees aux hotels

15 février 1886. Mountain Hill House. M. McMullan, Terrebonne; Aug. Dupuis, St. Roch des Aulnaies; J. L. Lafleur, Montréal.

Hôtel St. Louis

A. C. Robillard, M. W. Lewis, A. V. F. Vibert, J. A. Painchaud, M. Rouleau, Alp. Desjardins, C. P. Metcalf, Montréal; C. H. Warrenner, Forestville; B. A. Bishop, city; A. J. Lavallee, New-York, Elzébert Roy, Ottawa.

Ecclesiastique

Le très révérend M. Edmond Langevin, Vicaire général et Prévôt du Chapitre de St-Germain de Rimouski, est arrivé hier matin à l'archevêché de cette ville.

Alarme

Vers trois heures, samedi après-midi, les pompiers ont été appelés chez M. le maître de poste Tourangeau, rue St-Jean, pour un feu de cheminée.

Chute

Hier matin, le gardien de la paix Edward McCulloch est tombé sur la glace du trottoir, rue St-Jean, et s'est assez gravement contusionné la jambe, pour être obligé d'abandonner sa fonction.

Souscription

Son Honneur le maire de Québec, a reçu du Times, de New York, une souscription de \$8 pour les pêcheurs de la Gaspésie plongés dans la misère par suite de la faillite des maisons Robin et LeBoutillier.

Personnel

Sir Hector Langevin est en cette ville. M. A. Desjardins, M. P., est en cette ville.

Cour d'Appel

Dans la cause de Thornton et al., Appelantes, et Trudel, Intimé, la cour d'Appel a rendu le jugement final le 8 du courant.

Par ce jugement, celui de la cour Supérieure de Trois-Rivières se trouve confirmé en faveur de l'intimé, Trudel. C'est une action en bornage que Trudel a instituée contre les Dites Thornton qui contestaient les prétentions de Trudel, relativement aux limites du terrain en litige; mais cette contestation au lieu de la faire pour un plaidoyer l'a été par une motion aux fins de faire une enquête pour prouver les prétentions des Appelantes et pour contredire le rapport de l'arpenteur Barnard, qui était

favorable au Demandeur, Trudel. Cette enquête a été faite, mais la cour d'Appel par un autre jugement définitif, a confirmé celui de la cour des Trois-Rivières, et elle vient de confirmer le jugement final accordant les frais d'action au Demandeur, vu qu'il y avait eu protêt préalable et contestation des prétentions de l'intimé.

M. P. A. Boudreault, avocat de l'intimé, MM. Pacaud & Cannon, avocats des Appelantes.

Arrestation

Mercredi dernier, les limiers Walsh et Fleury ont arrêté les deux individus Cardinal et Isaac Laroche, qui avaient effrontément volé une jolie table en noyer tendre dans la sacristie de la basilique, quelques jours auparavant, vers cinq heures de l'après-midi. Ces filons avaient vendu cette table pour 40 cents, à une dame Sinnott, marchande de bric-à-bric.

Greve

Les ouvriers de la grande mine de charbon de Spring Hill, qui produit 30,000 tonnes de charbon par année, se sont mis en grève. On appréhende des troubles sérieux.

Credit Foncier

Il y a eu ce matin, à Québec, une assemblée des directeurs du Crédit Foncier.

Nomination

M. Martineau, junior, marchand de quincaillerie, a été nommé commissaire-priseur pour la douane.

Alarmes

Les pompiers ont été appelés samedi aux boîtes 6 et 28 pour feu de cheminée. Aucun dommage.

Fin d'un proces

L'action pour libelle, intentée par l'échevin Faussey de Montréal, contre M. Th. Graham, propriétaire du Star s'est terminée par un verdict en faveur du défendeur.

Pavillon en Berne

Le Pavillon de la Puissance flotté à mi-mât, depuis hier sur le Bureau de Poste, à l'occasion de la mort de Monsieur Sheppard.

Mort de M. Sheppard

Nous regrettons d'apprendre la mort de monsieur W. G. Sheppard, inspecteur des Postes, pour la division de Québec, depuis plusieurs années. M. Sheppard était un officier public dévoué, énergique, et intelligent. Le département des Postes, perd en lui un officier précieux, et difficile à remplacer.

M. Sheppard est mort samedi soir, à l'âge de 57 ans. Après avoir été reçu avocat, il entra comme employé subalterne au bureau de Poste, et fut bientôt promu à la position d'inspecteur qu'il a occupée durant les 30 dernières années de sa vie. Le défunt était le frère du capitaine Sheppard aide-de-camp du lieutenant-gouverneur. Il laisse une jeune femme avec laquelle il était marié depuis cinq ou six ans à peine. Nous présentons à madame Sheppard et à la famille nos plus sincères condoléances.

Les funérailles auront lieu demain après-midi.

Décès

John O'Brien, âgé de 29 ans, et détenu à la prison de ce district, est mort samedi soir, le 13 du courant.

Bluets Frais.

50 CAISSES DE BLUETS dernièrement reçus. Tout aussi bons qu'en Été.

A vendre chez M. HOGAN, Marché Montcalm, et rue Des Jardins. 15 février 1886. 6f-9f

MONTAMBAULT, LANGELIER, LANGELIER & TASHIEREAU, AVOCATS, No. 56, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE.

Suivront régulièrement les cours des districts de Montmagny et de Beauce. 9 février 1886. 1m-92

GUIDE DES VOYAGEURS.

LE PACIFIQUE CANADIEN. Express du jour.—Départ à 2.30 p. m.—Arrivée à Montréal, à 9.10 p. m.

Express de nuit.—Départ à 10 hrs. p. m.—Arrivée à Montréal à 6.30 a. m.

Train mixte.—Départ à 9 a. m.—Arrivée à Montréal à 3 hrs. p. m.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 hrs. p. m. et se rencontrent à Trois-Rivières ou à la Pointe du Lac.

INTERCOLONIAL

Express d'Halifax.—Départ de Québec par bateau à 7.30 a. m. et de Lévis à 8 a. m.

Express Local.—Départ de Québec par bateau à 11 h. a. m., et de Lévis 11.25 a. m.

Train de nuit.—Départ de Québec par bateau à 5 h. p. m. et de Lévis par charrs à 5.25 p. m.—Un train de première classe est attaché à ce convoi, mais il ne va qu'à la Rivière-du-Loup, voyage très-lentement et arrive à destination vers 2 ou 3 hrs du matin.

Les trains arrivent à Lévis comme suit: l'express d'en bas 6.15 p. m.; express locale 1.47 h. p. m. et le train de nuit 5 h. a. m.

La plupart du temps en hiver les bateaux traversiers ne font pas le service jusqu'à l'arrivée de l'express et les passagers sont obligés de coucher où ils peuvent à Lévis.

QUEBEC CENTRAL.

Express pour Sherbrooke.—Départ de Québec par bateau 10.30 a. m., et de Lévis 11 h. a. m. Arrivée à Beauce Junction 1.10 p. m., et à Sherbrooke 6.15 p. m.

Express de Beauce.—Départ de Québec par bateau 2.30 p. m. et de Lévis 3 h. p. m. Arrivée à St-François à 8 h. p. m.—Le même train repart de St-François tous les jours à 5h. a. m. et arrive à Lévis à 10 h. a. m.

L'express de Sherbrooke arrive à Lévis à 4 h. p. m.

GRAND TRONC.

Un train part de Lévis à 2 h. p. m. Le bateau laisse Québec au quai du G. T. R. à 1.30 p. m.—Arrivé à Montréal 8 h. p. m. Un autre train laisse Lévis à 8.30 p. m., mais le bateau part de Québec à 5 hrs et les passagers attendent près de trois heures à Lévis.

Les trains arrivent à Lévis comme suit: l'un à 7 h. a. m., et l'autre à 1.45 p. m.

QUEBEC ET LAC ST-JEAN.

Train pour St-Raymond.—6.35 a. m.— arrive à cet endroit à 10 h. a. m.

Train pour la Rivière à Pierre.—4 h. p. m., arrive à 7.45 p. m.

Départ de St-Raymond.—3 h. p. m.—Arrivée à Québec 6.30 p. m. Départ de Rivière à Pierre 6 h. a. m.—Arrivée à Québec 9.55 a. m. Québec, 20 janvier 1886. 47

Bulletin Commercial

Marché Monétaire de Montréal.

PREMIER BUREAU

Banque de Montréal, 208 1/2 à 208. Banque Ontario, 111 à 119. Banque du Peuple, 80 offert. Banque Molson, 124 1/2 à 124. Banque de Toronto, 193 1/2 à 193. Banque des Marchands, 120 à 119 1/2. Banque Union, 46 demandé. Banque du Commerce, 123 1/2 à 123. Banque Fédérale, 110 offert. Chemin de Fer Pacifique Canadien, 65 à 64 1/2.

Compagnie du Télégraphe de Montréal, 117 1/2 à 116 1/2. Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, 60 à 58 1/2. Compagnie du Chemin à lisses de la Cité, 12 1/2 à 12 1/2.

Compagnie du Gaz de Montréal, 195 1/2 à 195. Compagnie de Coton du Canada, 90 demandé. Compagnie de Coton de Dundas, 00 demandé. Compagnie des Terres du Nord-Ouest, 80 à 80 1/2.

SECOND BUREAU

Banque de Montréal; ventes, 7 actions à 000, 3 à 000. Banque Ontario. Banque Molson. Banque de Toronto 100 à 100. Banque des Marchands, 0 à 93.

Banque Union, 00 à 00. Banque du Commerce; ventes, actions à 000. Banque Fédérale, 101 1/2 offert.

Chemin de Fer Pacifique Canadien, ventes, 25 actions à 64 1/2. Compagnie du Télégraphe de Montréal, ventes, 00 actions à 000; Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, 0 à 00. Compagnie du Chemin à lisses de la Cité, 80 à 10.

Compagnie du Gaz de Montréal, 50 à 195 1/2. Compagnie de Coton du Canada. Compagnie de Coton de Dundas, 50 à 75. Compagnie des Terres du Nord-Ouest, ventes, actions à 000;

New-York, 13 février.—Or américain, 4.90. Change Sterling, 4.88.

Liverpool, 13 février.—Coton languissant. Terre Haute, 4 15-16. Orléans, 5 3-10d.

New-York, 13 février.—Obligations de chemin de fer calme et ferme. Stocks fermes et en hausse à la clôture.

Montréal, 13 fév.—Farine—reçu 400 barils; ventes rapportées, 300 barils. Marché calme et les prix continuent à être sans changement, mais les indices sont en faveur des acheteurs.

MARCHE DE GROS.

Montréal, 13 fév. 1886

Extra Supérieure.....\$4 00 à 4 10 Extra Supérieure..... 3 85 à 3 95 Fancy..... 3 80 à 3 90 Extra du printemps..... 3 70 à 3 75 Supérieure..... 3 30 à 3 40 Forte de boulanger (canad.)..... 4 30 à 4 40 Forte de boulanger (amér.)..... 4 15 à 4 75 Fine..... 3 15 à 3 25 Moyenne..... 3 00 à 3 10 Pollards..... 2 75 à 2 85 En sacs, Ontario (moyenne)..... 1 50 à 1 90 Do (extra du printemps)..... 1 90 à 1 98 Do (supérieure)..... 1 75 à 1 80 Do (marque de ville)..... 2 40 à 2 45

MARCHE DE NEW-YORK,

13 février. Coton, ferme; terre haute, à 91,6. Orléans, 91.

Farine languissant, reçu 9,000 barils, ventes 9,000 barils, \$2.85 à 3.25 pour la supérieure de l'état et de l'ouest; de \$2.85 à 3.20 pour la commune à la choisie extra de l'état et de l'ouest.

Farine de seigle ferme, de \$3.10 à 3.50. Blé, reçu 9,550 minots; ventes 98,000 minots; n. 2 range à 91 1/2. Seigle tranquille et ferme.

Orges ferme. Mais clos ferme; reçu 202 200 minots; ventes, 168,000 minots, de 48c à 54c; pour le métré, et 48c à 5c pour le nouveau.

Avoine, tranquille; reçu 159,000 minots; ventes 25,000 minots, de 38c à 43c; pour la mélé de l'ouest, et de 38c à 43c pour la blanche de l'ouest.

Poire ferme, de \$10.50 à 11.00. Saindoux languissant \$6.37. Houille ferme de 12 à 35c. Fromage ferme, 6c à 10c.

PENNÉE & PEER,

MARCHANDS A COMMISSIONS DE FLEUR, GRAINS ET PROVISIONS, Québec et Toronto.

BUREAU A QUÉBEC, BUREAU A TORONTO, 133, rue St-Pierre. 43, Wellington East. 30 janvier 1886. 6m-78

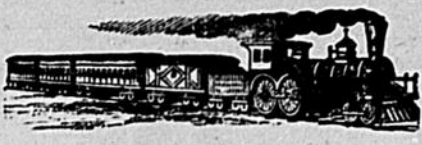
Vente par le Shétif

—Edward-William Johnston; contre Ann Kelly, veuve de David Collins.

Un emplacement situé en le quartier Montcalm de la cité de Québec rue Artillerie —avec les bâtiments dessus construits.

Pour être vendus au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 6e jour de février à dix heures du matin.

—Charles Gagnon, contre dame Louise Girard, veuve de feu Pitro Blackburn. Neuf terrains situés en la ville de Chicoutimi —avec les bâtiments dessus construits. Pour être vendus au bureau du shérif, à dix heures du matin.



CHEMIN DE FER QUEBEC-CENTRAL.

Arrangements d'automne et d'hiver. A COMMENCER LUNDI, LE 18 JANVIER 1886

Les Trains circuleront comme suit:

Table with columns: Mallets, Mixte, Fret. Rows: Départ de Sherbrooke pour Jct. Beauce, Arrivée à Lévis, Départ de Québec pour Jct. Beauce, Arrivée à Lévis, etc.

Le départ des trains se fait aux heures du "EASTERN STANDARD."

Il y aura un quart-d'heure d'arrêt à la Jonction de Beauce, afin de permettre aux voyageurs de prendre un goûter.

Il y a un ACCORDEMENT certain à Sherbrooke avec les convois du Passampic et du Grand-Tronc et le Vermont Central pour aller à Newport, Portland, Boston, New-York, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre, et pour Montréal et l'ouest via le Lac Memphrugoag. A la Jonction Harlaks avec le chemin de fer Intercolonial pour la Rivière-du-Loup, Cacouna et les endroits de Bains de Mer le long du Saint-Laurent et tous les endroits des provinces maritimes; à Québec avec les steamers de la Compagnie de Navigation Saint-Laurent et Saguenay, et avec le chemin de fer du Nord pour St-Léon et tous les endroits au-dessus de Québec.

JAS. R. WOODWARD, Gérant-général. Sherbrooke, 6 février 1886. 1a-88

A Vendre.

Cette propriété située dans un poste si charmant, au Mont-Plaisant, la résidence de John Burroughs, écrivain, comprenant Jardin, Arbres Fruitières et toutes les améliorations modernes.

S'adresser à CYR. TESSIER, Ecr., Notaire. 23 janvier 1886. 3fps-j o-72

A Vendre.

Les deux magnifiques propriétés; une située au No. 63, rue St-Augustin, en pierre de taille et dans le meilleur ordre possible. L'autre, bâtie en brique blanche sur la rue St-Jean près de l'Eglise. Elle contient 12 chambres, un large grenier, une cave, bain, gaz, etc.

S'adresser à P. LEMAY, 63, St-Augustin. 23 janvier 1886. 1m-73

MACHINE A CIGARETTE

A L'USAGE DES FAMILLES.

(Brevetée par le Dr CASGRAIN, en France, aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et à Cuba).

La machine la plus jolie, la plus simple et la seule pratique inventée pour faire rapidement la cigarette.

BOITE EN NICKEL, RUBAN EN SOIE. DIMENSIONS: longueur 4 1/2 pouces; largeur 1 1/2 pouce; hauteur 2 pcs. Poids 4 onces.

Cigarettes grosses ou petites à volonté.

Choisissez de bon tabac: vous aurez une bonne cigarette, et vous saurez ce que vous fumez.

DIRECTION

La machine étant ouverte, la manivelle à droite, étendez également, sur le ruban, la quantité requise de tabac convenable. Tournez un peu la manivelle du côté opposé à vous, ce qui formera la machine et entrainera le tabac. Introduisez, entre les rouleaux et jusqu'à un tabac, une feuille de papier dont vous aurez mouillé la partie gommée, laissant cette dernière en dehors et du côté opposé à vous. Alors, tenant la machine solidement fermée avec la main gauche donnez deux tours avec la manivelle et le papier sera enroulé. Lâchez la manivelle et la cigarette est faite. Il ne reste plus qu'à couper, avec des ciseaux, le tabac qui excède le papier.

On doit employer du papier gommé à l'avance, tel que le Cusmopolite.

En vente chez AMYOT & FRERE, 39, rue St-Pierre. 26 janvier 1886. 65

RHUME, TOUX, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME,

LE REMEDE INFALLIBLE, PROMPT, ECONOMIQUE, LE MEILLEUR CONNU: "PASTILLES POUR LA TOUX."

De nombreux certificats attestent leur supériorité et leur efficacité. Demandez les nouvelles "Pastilles pour la Toux."

En vente en Gros et en Détail chez EDMOND GIROUX & FRERE, 37-39, rue St-Pierre. 27 Janvier 1886. 70

DEPOT GENERAL

Le soussigné désire informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un DEPOT GENERAL, et qu'il a toujours en mains des journaux français et anglais de toutes nuances, y compris le "New York Illustrated Sporting World". Aussi, un excellent choix de Cigares, Tabac à Fumer et à Chiquer, Cigarettes, Pipes, Porte-Cigarettes, Porte-Cigares, Papeteries, etc.

A L'ENSEIGNE DU TAMBOUR. 234, Rue St-Jean. P. N. CAMERON. 20 janvier 1886. 1m-50

A Vendre ou Louer.

Deux magnifiques maisons neuves, Bijon Terrace, Avenue des Erables. Dix chambres, cour spacieuse, très chaudes, muraille lambrissée à l'intérieur et à l'extérieur. Drainage et eau devant être introduits le printemps prochain: exemptes des taxes de la ville. Loyers: \$140 et \$160.

— AUSSI — Dans les édifices de l'Hôtel Union, Rue du Palais, une magnifique Salle de Billard et une Buvette, avec appartements à habiter au-dessus, et chambres à exposer des échantillons. Résidence confortable de 9 chambres, à l'étage supérieur; loyer, \$80: exemption de taxes.

DERNIERE EDITION

UNE ALLOCUTION

La Semaine Religieuse de Montréal, du 13 février, contient le texte de l'allocution faite à l'Eglise de Notre-Dame, le 7 du courant, par Sa Grandeur Mgr Fabre. Les journaux qui ont parlé de cette allocution en ont déduit la valeur en ne la rapportant pas telle qu'elle a été prononcée.

Monsieur avait pris pour texte ces paroles: "Cum autem dormiret homines, venit inimicus ejus. (S. Math. 13, 25). Tandis que les hommes dormaient l'ennemi vint."

S'inspirant de l'Evangile, Sa Grandeur rappela aux fidèles l'obligation qu'ils ont de confesser Jésus-Christ par paroles, par actions, par pensées, par paroles, par actions. Par paroles, en s'efforçant toujours de parler et d'écrire comme de bons catholiques; en actions, en remplissant fidèlement tous les devoirs du chrétien et en sachant s'abstenir de ce que proscrit l'Eglise.

Hier, mes chers frères, a été pour nous une journée de deuil. Un de ceux pour lesquels vous aviez prié, et dont vous aviez espéré le retour à notre sainte religion, jusqu'au dernier moment, avait quitté cette terre sans nous donner cette consolation.

On conduisit sa dépouille mortelle à sa sépulture. Les catholiques avaient à confesser Jésus-Christ en s'abstenant de prendre part à ce cortège et moi, votre Evêque, ne voulant pas imiter les hommes, dont il est parlé dans l'Evangile de ce jour, qui, se livrant au sommeil, donnaient à l'ennemi le temps de semer l'ivraie au milieu du bon grain, je dois élever la voix et prévenir mon peuple de sa présence.

C'est donc avec une vive douleur que nous avons appris que tous les catholiques n'avaient pas compris leur devoir et que, cédant à je ne sais quelle convenance mondaine, ils ont préféré sacrifier à l'opinion publique leur réputation de serviteurs fidèles de Jésus-Christ. Pour notre ville de Montréal, c'est une humiliation; pour chacun de vous, un scandale, et pour eux, une faiblesse dont ils rougiront tôt ou tard.

Deux presses pour un seul organe

Le Nouvelliste d'avant hier affirme qu'il lui "est arrivé de combattre certains ministres, qui à raison de leur étroitesse d'esprit et de leur entourage plus que suspect on "étaient arrivés à démentir la confiance publique."

La digne feuille a pris le soin de dire qu'il parle de certains ministres du gouvernement local, afin de ne pas laisser d'équivoque dans l'esprit de ses lecteurs.

On sait d'ailleurs que si la presse qui appartient au député de Montmagny peut, en certaines occasions, imprimer des articles rudoyant certains ministres fédéraux, la presse qui appartient à l'Hon. ministre de la milice s'empresse, au surlendemain de corriger cette étroitesse d'esprit, dans une autre colonne du Nouvelliste, afin sans doute de ne pas perdre la confiance publique.

La question d'entourage offre par le temps qui court de singuliers contrastes, d'étonnants rapprochements. Le public, qui ne s'y trompe pas aussi facilement qu'on le croit, saura faire son choix entre des véritables amis et ces gravis désintéressés qui menacent les autres de suspicion. Le Nouvelliste constatera alors avec un chagrin tardif que ceux qu'il veut combattre ont assez d'amis influents, respectables et dévoués pour ne pas craindre les mesquines attaques de ses patrons.

Il y a un journaliste qui a écrit un jour à propos d'un homme public "comme le bon Roi Dagobert, il a viré ses culottes à l'envers." Depuis, ce journaliste a lui-même pris goût aux procédés, conservateurs dans sa gazette du matin, indépendant l'après-midi dans la première colonne de sa gazette du soir, libéral dans la seconde, conservateur dans la troisième, prêchant hier pour Sir John, le combattant aujourd'hui, se levant le matin en faveur de M. Blake et se couchant le soir en le vilipendant, insultant aujourd'hui Sir A. P. Caron et demain lui léchant les pieds crachant huit jours durant à la figure d'un homme et l'embrassant ensuite, voilà ce dont est capable le plus grand canadien politique des temps modernes. Nous est avis qu'il n'y a pas au monde un tailleur capable de fabriquer une culotte que cet homme ne réussira pas à virer à l'envers.

Un prime est offerte à quiconque ne devinera pas le nom de ce journaliste etc.

Actualités

Un des organes convertis à Sir Hector Langevin affirme que la ville de Trois-Rivières approuve la trahison nationale. Nous avons des informations positives du contraire. Il y a un moyen bien simple de régler la question. Que M. Langevin convoque une assemblée à Trois-Rivières et qu'il aille y adresser la parole avec Nana-Sahib. Les députés auxquels on fait allusion ont eu leurs assemblées et leur conduite a

été autorisée et ratifiée. En ce temps-là les croquignoles de Stoneham étaient inconnues, et ce journal en question approuvait les résolutions que ces députés soumettaient à leurs électeurs. Elles étaient même préparées pas loin de chez lui et imprimées d'avance dans les ateliers par ses ordres. Ce bon M. Tarte parle des gens qui manquent à leurs engagements. En a-t-il du toupet?

On nous assure que Nana-Sahib, va soulever sa pierre tumulaire, et resusciter dans trois jours pour recommencer à manger des croquignoles. Nous n'ajoutons pas foi à cette rumeur.

Il paraît que Monsieur Vanasse est fou de douleur depuis la mort de Nana, il paraît qu'il va recommencer à chercher un chef.

Sir Hector Langevin est en ville, ses amis prétendent qu'il va enfin consentir à arrêter aux Trois-Rivières, pour faire une petite assemblée. L'assemblée patriotique du comité de Soulanges, a été remise à demain, à cause du mauvais temps et des mauvais chemins.

Dépêches Télégraphiques.

DUEL ENTRE CLÉMENCEAU ET DUCHESNE PREMIER-CONCERT POUR LE FONDS-PARNELL.—LE BOYCOTTAGE DU "DAILY REPUBLICAN" TERMINÉ.—DÉTOURNEMENT.

Paris, 14.—Un duel entre Clémenceau et Duchesne le député du département de l'Oise a été prévenu par M. Floquet, président de la chambre des députés. L'affaire a commencé à la chambre. M. Duchesne traita Clémenceau de meurtrier; celui-ci riposta par un cartel. Le duel avait été décidé lorsque M. Floquet intervint et fit faire amende honorable par M. Duchesne.

New-York, 14.—Patrick S. Gilmore a donné deux concerts avec 150 musiciens à Madison Square Garden cette après-midi au bénéfice du fonds Parnell. Les recettes pour le fonds seront de \$6,000.

Wilmington, Del., 14.—Le système de boycottage organisé contre le Daily Republican, le premier février courant, par les typographes de l'Union et les Chevaliers du Travail a cessé hier soir. Les propriétaires de ce journal ont signé une convention s'engageant à employer les typographes de l'Union, 20 à payer les prix de l'Union, 30 enfin faisant apologie à cette société pour toutes les attaques publiées contre elle par le Republican.

Cincinnati, Ohio, 73.—John B. Mannix, avocat et jusqu'à tout dernièrement syndic de la succession de feu l'archevêque Parcell, a été arrêté cette après-midi sous accusation de détournement d'une somme de \$350,000 appartenant à cette succession et aussi pour parjure dans son témoignage devant la cour de Probato.

NOUVELLES COURANTES.

Bluets! Bluets!

Il est généralement assez difficile de se procurer des bluets en hiver, en plein mois de février. Pourtant si l'on veut se donner la peine de se rendre chez M. Hogan qui tient un magasin de fruits au marché Montcalm et rue Desjardins, on y verra 50 caisses de bluets nouvellement reçus. Il n'y a pas de blague là-dedans, qu'on s'y rende et l'on verra une masse de ces excellents petits fruits, chatoyants, au regard succulents au palais, frais et bons comme du sucre.

Une bonne invention

Un nommé William Jackson, directeur du bureau des Equipement de la marine anglaise, a inventé pour les marins, une étoffe non submersible, qui rend inutile l'application de tout appareil de sauvetage. Cette étoffe fait un habillement léger, et très commode; elle a toutes les perfections voulues pour remplacer les habillements ordinaires du marin.

Cour de Police.

Dans la cause de la reine vs. Thomas Harrington, l'enquête se continue par l'audition de deux témoins.

Club "Le Huron"

Il y aura ce soir une assemblée générale des membres de ce Club, aux salles du Club de Québec à 7.30 P. M. Il sera question de l'excursion à Ottawa.

Par ordre

LOMER HAMEL, Secrétaire

Reduction

Le central Vermont, offre une grande réduction dans les prix de passage pendant les fêtes du carnaval.

Concert

Il y aura concert à la Salle Victoria, le 24 de ce mois, au bénéfice de l'église St. Andre. Almes Beaulieu et M. Dessane y prendront part.

Ens vèli sous la neige

Un enfant de douze ans, Mark Jadamann, résident avec ses parents à Chicogo, a été trouvé enseveli sous une maison de neige qu'il s'était construit pour s'amuser. Le malheureux enfant avait été asphyxié par la neige qui s'était écroulée sur lui.

Conférence

M. l'abbé Lafamme, de l'Université-Laval, donnera vendredi prochain, à la société historique de Québec une conférence sur l'Origine du Saguenay.

Course

Mercredi prochain, à 11 hrs A. M., il y aura une course de chevaux, sur le chemin St Louis. MM. Honoré Grénier et Charles Bédard sont les concurrents pour un enjeu de \$100 contre \$50.

Au cercle LaSalle

M. George Lemay donnera, mercredi soir, à 8.30 hrs, une causerie, au Cercle LaSalle. Sujet: Les grèves.

Cour du Recorder.

Une femme nommée Margaret McGuire a été trouvée ivre sur la rue Ste. Ursule samedi soir. Elle est condamnée à 2 mois de prison.

James Race est condamné à 8 jours de prison pour avoir été trouvé ivre sur la rue St. Jean.

Jos. Beaudoin accusé aussi d'ivresse est acquitté.

Un jeune homme, apprenti docteur, a fait un peu trop de libations hier; ce matin, Son Honneur le Recorder le condamne \$10 et les frais, ou à un mois de prison.

Deux charretiers, pour avoir abandonné leur poste, ont reçu une verte semonce et ont été acquittés.

A la Basilique

Hier, à la Basilique a été lue une lettre de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque invitant M. le curé de Québec à donner aux fidèles lecture du mandement de feu Mgr Turgeon contre les danses lascives.

M. Labbé Rouleau a fait un sermon sur l'œuvre du patronage où il a invité les catholiques à venir en aide aux petits orphelins de cette institution. On nous dit que la collecte faite après le sermon a rapporté un montant considérable.

A l'Equateur

M. Caamano, président de la République de l'Equateur a été attaqué, il y a quelques jours à Yaguachi, et un de ses aides de camp a été tué. M. Caamano s'est réfugié à Guayaquil où ses partisans font bonne garde autour de lui. A son arrivée en cette ville, une collision s'est produite entre les partisans de M. Caamano et ses ennemis politiques qui criaient de toutes leurs forces: "Vive Alfaro." Dans la mêlée, le chef de police et trois hommes ont été tués et plusieurs personnes blessées.

Le Montagnais

Tous les membres sont priés de se rendre en costume aux salles du club, à 7.30 mardi le 16 pour sortie extraordinaire. La sortie de la semaine aura lieu le lendemain comme d'habitude—dîner au bazar ce jour-là.

A. FONTAINE, Secrétaire.

Décès.

Décédé à Fraserville de la Rivière-du-Loup, le 13 courant, dame Héloïse Josephine Mainguy, veuve de feu sieur l'imothée Lebel, âgée de 43 ans. Le service aura lieu mardi matin à la Rivière-du-Loup. Parents et amis sont priés d'y assister.

ANNONCES NOUVELLES

A Vendre.

HUILE "ECLIPSE" pour essieux. corde. luminaire de parloirs. Par JOSEPH LEPAGE, 19, rue St-Jacques, Basse-Ville, Québec. 31-93

A LOUER.

Un magasin très vaste, très convenable et très bien situé, occupé pendant nombre d'années par F. T. Thomas, cr., marchand de vaiselle, Rue St-Pierre. S'adresser à WILLIAM R. DEAN, JOHN Y. WELCH, Procureurs de la succession D. Young, 18, Rue St-Jacques, Basse-Ville. 28-87

Maison à Louer.

A la Canadière, sur le chemin de Beauport, à un mille du pont de Dorchester. Une magnifique résidence à louer, avec toutes améliorations modernes. Neuf appartements avec cuisine et trois appartements en dessus. S'adresser à V. W. LARUE, ou à J. T. LEVALLÉE, Chien d'Or. 82

Province de Québec, Cour Supérieure. District de Québec. No. 732.

DAME MARIE ANNE LAFOND, épouse de Athanas Douville, de la paroisse de St-Casimir, dans le district de Québec, marchand, dûment autorisée à ester en justice. D. manderesse; vs. Le dit ATHANASE DOUVILLE, du même lieu, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause. Québec, 3 février 1886. J. A. LEMAY, Proc. de la Demanderesse. 1m-83

A. A. RHEAUME, L.L.B., AVOCAT. BUREAU, No. 9, rue Desjardins, Haute-Ville. BUREAU DU SOIR, No. 193, rue Deslois, St-Roch. 30 janvier 1886. 1m-77

BAZAR DU PATRONAGE.

Au mois de Février prochain, s'ouvrira, avec la bienveillante permission de Mgr l'Archevêque, le bazar annuel du Patronage de St-Vincent de Paul. Cette œuvre si populaire, entourée de tant de sympathies dans la ville de Québec, n'a d'autres revenus que ce que lui fournit chaque année la charité publique. La bazar est donc une véritable ressource, nous les recommandons vivement à la générosité des personnes charitables en même temps que nous les prions d'accepter nos plus sincères remerciements pour les sacrifices qu'elles se sont déjà imposés en faveur d'une œuvre dont elles comprennent si bien l'importance.

Nous osons espérer que malgré la rigueur du temps tout le monde voudra contribuer à une œuvre aussi digne de l'intérêt général et s'assurer par ses aumônes avec le secours des prières de nos enfants les bénédictions de Celui qui a promis de ne pas laisser sans récompense la vertu de ceux qui aident les pauvres sans nom.

Les dons pourront être adressés aux dames ci-dessus désignées ou à l'œuvre du Patronage, 50, rue St-George.

Dîners: Table St-Louis.—Mme L. Billoreau, Mme V. Terreau, Mme V. J. Moffet, M. A. Racine. Rafraîchissements: Table Saint-Vincent de Paul.—Mlle O. Dorval, Mme A. Boucher, Mme J. M. Tardivel.

Lingerie: Table N.-Dame.—Mme Ph. J. Jolicoeur. Table St-Jean.—Mme G. Costolov, Mme P. I. Bazin, Mme A. Bôlanger, Mme O. Lemieux.

Table St-Jo-eph.—Mme J. G. Tourangeau Mme J. Darveau. Table St-François d'Assise.—Mlle E. Cloutier, Mme M. Arnel.

Table St-Roch.—Mme F. Morency. Table St-Sauveur.—M. F. Labreque, Mme B. Delamarre. E. LASFARGUES, Ptre. 22 janvier 1886. 58

AVIS.

Le soussigné informe ses pratiques et le public en général que, jusqu'à avis contraire, il continuera à recevoir des commandes à son ancien poste. On pourra se procurer tout article, soit en fer, en fonte ou en cuivre, de toutes les dimensions et de toute pesanteur, préparé avec toute espèce de sable. Aussi des hélices pour bateaux à vapeur, fondus en sections ou en bloc, au besoin.

Patrons de toutes descriptions faits à ordre. Le soussigné étant un mécanicien pratique, peut garantir qu'il donnera satisfaction, toute commande recevra la plus grande attention et sera exécutée sous le plus court délai.

HENRY BLACK, St Lawrence Foundry, 145-147, rue Champlain. 26 janvier 1886. 28-66

AVIS.

LA JUSTICE

EST EN VENTE CHEZ

M. BELAND, 264, rue et faubourg St-Jean. MM. DROUIN & FRERE, 26, rue St-Joseph, St-Roch. MM. FILTEAU & FRERE, 27, rue Buade. M. A.-O. RAYMOND, 46, rue la Fabrique. M. S. CHAPERON, 33, rue la Fabrique. MM. CASTONGUAY & VAILLANCOURT, rue St-Valier, St-Sauveur. M. DARVEAU, 151-153, rue St-Joseph. M. N. CAMERON, 234, rue St-Jean. N. DESCHENE & CIE, rue St-Joseph. 25 janvier 1886. 61

La plus grande merveille des temps modernes.

Les Pilules et

ONGUENT HOLLOWAY!

Les Pilules purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, Rue Oxford, Londres, et vendu à raison de 1s. 1jd. 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada, à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agent aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront donc faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, Londres, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé, THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. 27 janvier 1886. 1a-69

T T T

LE MAGASIN DE THÉ

Le seul de ce genre à Québec.

Immense assortiment de Thé vendu sans réserve pour faire place aux thés nouveaux qui nous arrivent de la Chine et du Japon. 20 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. N'oubliez pas l'adresse. J. B. ROUSSEAU, 296, rue et faubourg St-Jean. 295, rue St-Joseph, St-Roch. 10 janvier 1886. 1m-43

LIVRES! LIVRES!

Chez FILTEAU ET FRERE, rue Buade. Mémoires par De Gaspé..... \$ 1.00 Histoire et vie de M. de Maisonneuve, 300 pages gr in-8 enrichi de belles gravures..... 1.00 La Revue Canadienne, complète, par livraison, 21 vols..... 50.00 Garneau—Histoire du Canada, 4 vols..... 6.00 Corland—Histoire du Canada, 2 vols..... 2.50 Les Soirées Canadiennes, 5 vols, première série..... 20.00 Le Répertoire national, 4 vols..... 16.00 Le Chien d'Or, roman historique, traduit de l'anglais par Lemay, 2 vols..... 75c 20 janvier 1886

L. A. BERGEVIN,

35 à 45, RUE NOTRE-DAME, TAILLEUR FASHIONABLE, MANUFACTURIER DE HARDES FAITES ET MARCHAND DE MARCHANDISES SECHES EN GENERAL. Habillements pour Messieurs faits sur commande sous le plus court délai, COUPE PERFECTIONNÉE. MAIN D'ŒUVRE GARANTIE. Spécialité: Marchandises de haut goût à bas prix. Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE OU A LOUER.

Ce grand terrain au face du moulin Peters, rue du Prince-Edouard, ayant une superficie d'au-delà de douze mille pieds, propre à y faire le commerce de bois de construction ou de chauffage.

Possession immédiate, si on le désire. S'adresser à DUBEAU & CIE, J. B. Z. DUBEAU, 21 janvier 1886. 3/ps 3a-62

TANNAGE A LA FAÇON.

TANNERIE DUGAL, QUEBEC.

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du soussigné. TANNAGE et CORROYAGE de première qualité. Prix modérés. JOSEPH DUGAL, TANNEUR, 330 et 332, RUE ST-VALIER, SAINT-ROCH. 20 janvier 1886. 1a-40

UNE AUTRE GUERISON

Obtenue par l'Eau Minérale St Léon

MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE.

Messieurs,—Depuis près de quarante ans je souffrais horriblement des bronches. Après avoir essayé différents remèdes, sans aucun soulagement, je me suis décidé à faire usage de L'EAU ST LEON, j'en ai fait usage depuis sept mois et je suis maintenant complètement guéri. A ceux qui désireront avoir quelques informations, je crois qu'il sera de mon devoir de faire part de mon expérience, s'ils s'adressent à moi, à mon bureau, No. 139, rue St-Pierre où à ma résidence privée, No. 39, rue St. Patrice.

HONORÉ CASALTY,

H. C. S

La célèbre Eau Minérale de St Léon est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Epiciers de la ville pour la modique somme de 25 cts le gallon.

GINGRAS, LANGLOIS & CIE,

Seuls Agents pour toute la Puissance, Vis-à-vis l'Archevêché. 20 janvier 1886. 1a-11

LUNDI, 1er FEVRIER

Sera donné au public l'avantage de se procurer des Marchandises A DES PRIX SANS PRECEDENTS

Etant obligé de transporter ailleurs la balance de notre stock, nous prévenons ceux qui n'ont pu encore nous faire visite, de profiter de cette occasion pour faire leurs achats. NE PAS OUBLIER QUE C'EST

LUNDI, LE 1er FEVRIER

Que commencera notre deuxième grande vente de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES et de la balance de notre immense stock, sur lequel nous avons fait une grande réduction.

BRUNET, LAURENT & CIE,

SAINT-ROCH, 4m-76

PIANOS ET HARMONIUMS.

Les superbes pianos sans rivaux dans AUCUN PAYS fabriqués par "HEINTZMAN & Co." et ceux de "NEWCOMB & Co." dont les points d'excellence sont

Richesse et Sonorité de Son, Volume, élégance, fini et Solidité,

ont obtenu les plus hautes distinctions à l'Exposition Universelle tenue à la Nouvelle-Orléans en mai 1885, Médailles, Diplômes et Mention Honorable pour le

MEILLEUR PIANO AMERICAIN ET CANADIEN

Il sont aussi recommandés par les professeurs de musique les plus éminents, les artistes, les communautés religieuses, le clergé, etc. Aussi constamment en magasin les pianos connus des marques suivantes:

Weber & Co., Mozart,

Stanley & Co., Williams & Son.

Harmoniuns, de BELL & CO., W. DOHERTY & CO., TORONTO STANDARD ORGAN CO., E. G. THOMAS & CO.

Musique en feuilles et en brochures, Romances, Morceaux, et Musique sacrée, etc. Accord et réparations de Pianos et d'Harmoniuns.

BERNARD & ALLAIRE,

EDITEURS DE MUSIQUE, No. 77 et 79, Rue St-Jean, Haute-Ville.

Machines à Coudre et à Tricoter.

Seule agence à Québec des célèbres Machines à Coudre

Domestic, de New-York, Wilson B, Wanzer,

Wilson Oscillating Shuttle,

et géant général pour la Puissance des "QUEBEC" et "QUEBEC A"

Agence générale des MACHINES A TRICOTTER de "Franz & Pope," dont le parfait fonctionnement est garanti pour toutes espèces de tricots quelconques; l'enseignement pour faire fonctionner la machine est donné gratuitement à notre établissement.

Réparations de Machines à Coudre et à Tricoter, promptement exécutées.

BERNARD & ALLAIRE,

Coin des rues St-Jean et St-Stanislas, Haute-Ville, Québec. Québec, 22 janvier 1886

FEUILLETON DE LA JUSTICE.

LA LIZARDIÈRE

(Suite.)

Il avait une raison particulière d'être blessé, c'est que Mme de Barrois, avant cette condamnation brutale contre lui, avait prononcé un demi-acquiescement en faveur de M. de Cambry.

Le vicomte Gaëtan de Cambry, que nous avons déjà présenté au lecteur, avait, comme toujours, l'attitude la plus correcte et la plus distinguée; pas un mot ne lui échappait qui ne fût d'une politesse et d'une réserve absolues; mais dans son attitude auprès des femmes se trouvait toujours quelque chose de mystérieux en lui, et son respect même semblait dire: Je ne veux pas essayer!

Jean connaissait la célébrité que son cousin s'était faite dans ce genre de demi-succès mondains; comme on l'a vu par une de ses lettres à Christiane, Jean, un jour, à Paris, s'était donné le plaisir de prendre son cousin pour modèle en causant avec Raymonde. Mais maintenant, il trouvait peu convenable que Gaëtan, en personne, prit la même attitude.

M. de Cambry, en effet, dans la jolie scène où son rôle consiste à s'incliner devant l'héroïne de la pièce, sans mot dire, mais avec les marques du plus profond respect, M. de Cambry mêlait à ce respect une sorte d'admiration qui semblait s'adresser autant à la personne physique qu'à la personne morale. C'est cela qui agaçait Jean, non point parce qu'il s'agissait de Raymonde, car son impression eût été la même à propos de Christiane ou de toute autre femme, mais parce qu'un homme n'aime pas à sentir autour des femmes qu'il respète un autre homme sans cesse en quête et en éveil.

De plus, Gaëtan de Cambry était taquin, spirituellement et sournoisement taquin. Il se mit à taquiner Jean de cette façon:

Par exemple, la Fée a une scène particulièrement poétique, celle où l'Aurore de Kerdic chante une sorte de cantilène devant Henri de Comminges endormi; Raymonde venait de chanter ces deux couplets:

Dans la brume du soir, Qui dort sous le vieux! C'est Roger Beamanoir, Le jeune capitaine..... Tandis qu'au fond des bois Courent ses chiens danois.

Il effeuille en rêvant, Dans la verte fontaine, Il effeuille en rêvant, Des fleurs de marjolaine..... Tandis qu'au fond des bois Courent ses chiens danois.

Raymonde s'arrêta là.

—Il y a un troisième couplet, fit remarquer M. de Cambry en prenant la brochure, et le voici:

O mon jeune amoureux, Des fleurs que ta main sème, Dit la fée aux yeux bleus, Je tressse un diadème..... Tandis qu'au fond des bois Courent ses chiens danois.

Christiane, qui assistait à la répétition, se hâta de prendre la parole: —C'est moi qui ai conseillé de retrancher ce couplet, parce que c'est assez de deux au théâtre pour produire l'effet nécessaire.

—La raison est excellente et je m'incline.

Mais M. de Cambry, tout en s'inclinant, regardait Jean et caressait sa fine moustache d'un air qui voulait dire:

—On aurait maintenu le couplet pour moi!

Autre exemple du système de taquinerie employé par Gaëtan: à la fin de la pièce, l'Aurore de Kerdic repaît en costume de fée; ce n'est plus la vieille magicienne de Brocelyande, ce n'est plus l'Aurore de Kerdic, c'est Jeanne d'Athol, la fiancée que Mme de Comminges a choisie dans son cœur pour la donner à son fils et le savoir. Jeanne, avec la complicité de son frère, a pris ce déguisement pour tendre cet heureux piège au jeune insensé qui cherchait la mort, et quand elle apparaît ainsi, resplendissante de grâce et de beauté, Henri tombe à ses pieds pour demander et obtenir son pardon. Jean se contentait de toucher du bout du doigt la main de Raymonde. Gaëtan crut devoir lancer cette observation perfide:

—L'auteur, dans la brochure, indique ici un jeu de scène: Henri pose son front, comme pour cacher son émotion, sur la main de la jeune fille. Pourquoi supprimer ce jeu de scène indispensible?

—J'ai pensé, interrompit Christiane, que ce jeu de scène était inutile pour les répétitions; le jour de la représentation publique, on le rétablira.

Gaëtan s'inclina de nouveau, mais son regard, cette fois encore, semblait dire à Jean:

—Ce n'est pas moi qui attendrais jusqu'à la première représentation! Ah! mais non!

Jean se sentait donc très agacé à la suite de cette répétition, quand il descendit dans le parc avec Raymonde et Christiane.

Décidément, leur dit-il en marchant, Mme de Barrois a raison, je ne serai jamais qu'un mauvais ac-

teur, et j'ai envie de renoncer à mon rôle.

—N'en faites rien, s'écria Christiane, tâchez plutôt de bien le comprendre; tenez, si vous le voulez, Raymonde et moi, nous allons vous le faire répéter, mais à part, ici, à nous trois, loin des petits yeux moqueurs. Essayons, mon ami; Raymonde qui doit être pénétrée de l'esprit des deux rôles, va étudier le vôtre on vous le lisait.

Raymonde se fit prier un peu, par un sentiment de modestie, légèrement feinte peut-être, mais elle prit le livre.

La Fée, comme toutes les œuvres de M. Octave Feuillet, est écrite d'un style particulier; sans que les sentiments y éclatent en phrases ardentes, il y court ce qu'on pourrait appeler la vibration passionnée; les mots sont délicats et fins, mais la pensée n'en est que plus tumultueuse, sous cette surface élégante. Il y a des tubéreuses, dont le parfum monte lentement à la tête et au cœur dans ce jardins de roses et de violettes.

Raymonde avait à lire ce passage, dans le rôle de Jean:

—Aussi bien cet étrange aveu brûle mes lèvres..... Qui que vous soyez, mademoiselle, et il y a des instants où ma tête s'égarait à sonder ce mystère....., qui que vous soyez, je n'ose dire que je vous aime.....; c'est un mot que j'ai trop profané.....; mais jamais femme ne m'inspira rien qui approche du respect profond et passionné dont votre présence, dont votre langage, dont votre regard me pénétrèrent! Je ne vous aime pas... je suis prêt de vous adorer..... Oui, pour cette seule soirée de simplicité, de calme, de vérité que je vous ai lue, pour ce doux attendrissement dont vous avez rafraîchi mes yeux... je voudrais vous dévouer toute mon âme retrouvée..... je voudrais....., si ce n'était pas de l'égoïsme encore....., enchaîner à jamais ma vie à vos côtés..... non....., à vos pieds!

La jeune fille hésita plus d'une fois en lisant cette tirade; elle s'arrêta souvent, plus souvent que ne l'exige les temps d'arrêt indiqués par l'auteur.

—Ce n'est pas cela, dit-elle.

—Non, ajouta Christiane; vous allez trop lentement. Je veux essayer à mon tour.

Et Christiane se mit à lire la page la cette voix chaude et doucement émue qu'elle avait.

—A votre tour, maintenant, monsieur de Comminges!

Jean recita la tirade difficile, mais cette fois il était visiblement en progrès; il eut même une manière de prononcer ces mots: Je n'ose dire que je vous aime, que ni Raymonde ni Christiane n'avaient trouvée.

(A continuer.)

LOUIS RIEL

Martyr du Nord-Ouest

SA VIE—SON PROCÈS—SA MORT

Un volume de 100 pages, illustré de Gravures inédites: LA PRISON DE RIEL—L'ECHAFAUD, etc.

Prix: 10 cts. Par la Poste: 12 cts

- Chap. I.—Un meurtre politique. Chap. II.—Le Nord-Ouest et les Métis. Spéculation et spoliation. Chap. III.—Louis Riel—Un martyr et une famille de patriotes. Chap. IV.—L'insurrection. Chap. V.—Les préliminaires d'un procès sans nom. Chap. VI.—Richardson à l'œuvre. Chap. VII.—Ne vous fiez point à la justice des hommes. Chap. VIII.—Un comité de braves gens. Chap. IX.—Manœuvres et trahisons. Chap. X.—Avant le gibet. Chap. XI.—Gloria Victis. Chap. XII.—Au peuple Canadien-Français—Ultima Verba.

MM. POIRIER, BESSETTE & Cie,

Fermiers de la circulation de LA PRESSE sont chargés de la vente de cette publication d'un caractère véritablement exceptionnel.

S'adresser au bureau de "LA PRESSE," 1540, rue Notre-Dame. 25 janvier 1886. 62

JAS. F. BELLEAU

AGENT GENERAL D'ASSURANCES,

Edifice de la Banque Union,

No. 56 Rue St-Pierre, Québec,

Assurance contre le Feu LANCASHIRE D'ANGLETERRE, capital: £3,000,000 stg. GUARDIAN D'ANGLETERRE, capital £2,000,000 stg.

Assurance sur la Vie et contre les accidents CITIZEN du Canada, capital: \$1,188,000 Directeurs: Hy. Lyman, Ecr., président; Andrew Allan, Ecr., Vice-Président; Robert Anderson, Vice-Président "Merchants Bank"; Arthur Prevost, Ecr., Directeur "Banque du Peuple"; J. B. Rolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Ecr. Québec, 9 janvier 1886.

Vin de St-Michel.—Tel est le nom d'un vin français, introduit dans le pays, et qui est reconnu comme le vin le plus naturel. Il est nutritif, fébrifuge et reconstituant. C'est un tonique excellent, indispensable aux enfants qui sont d'une constitution chétive. En faisant usage de ce vin, le sang prend son cours naturel et régulier, et bientôt disparaissent la maigreur, les pâles couleurs, les palpitations, les migraines ou autres indispositions. Cet excellent vin est en vente chez M. Chs. S. Riverin, épicer, rue de la Couronne (ancienne maison Blumhart & Riverin.)

FEUILLETON DE L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

LE DOCTEUR HERBEAU

(Suite.)

La gendarmerie prouva bien dans cette occasion que la vengeance, pour être le plaisir des dieux, n'est pas moins celui des gendarmes. Tous les gendarmes de Saint-Léonard se précipitèrent à la poursuite de M. Savenay, et déjà se mettaient en quête de sympathies pour le nouveau docteur. Un gendarme, nommé Canon, atteint d'une fièvre chaude, avait fait appeler le jour même M. Savenay, et s'était montré, deux heures après, sur la place des Récollets, attestant à tous ceux qui voulaient l'entendre qu'il avait été guéri par la seule vue de ce merveilleux médecin. Les esprits impartiaux de la ville n'étaient pas dupes de ce manège, et comprenaient bien que le gendarme Canon n'avait d'autre but que de déprécier le docteur Herbeau; mais à Saint-Léonard, comme en maint autre lieu, les esprits impartiaux sont rares, et il n'était bruit, sur la place et sur les boulevards, que de la guérison miraculeuse de ce diable de Canon. Le lendemain, la gendarmerie royale de Saint-Léonard se présenta en corps chez M. Savenay, pour lui offrir sa clientèle. Le brigadier porta la parole; mais il le fit en termes si offensants pour Aristide et pour son épouse, que le nouveau docteur se vit obligé de l'interrompre au beau milieu de son discours. Cette démarche des gendarmes et l'attitude pleine de dignité que M. Savenay sut garder en cette circonstance, produisirent une vive sensation dans la cité; le soir, on s'en entretint longuement au raout du percepteur. Mais n'anticipons point sur cette honorable histoire, et revenons, je vous prie, auprès du docteur Herbeau.

Adélaïde s'approcha d'Aristide, pareille à une vieille lionne blessée. Elle apportait pendans à son cœur saignant tous les traits décochés par la pitié de Saint-Léonard. Au bout du compte, lui dit-elle, ce n'est qu'un docteur de plus; ses débuts seront longs, son succès n'est point assuré; d'ailleurs vous avez besoin de repos, Aristide.

—Vous oubliez Célestin, dit le docteur desolé. Ma clientèle devait être sa dot: c'était un dot de roi.

—Eh bien! il aura une dot de prince. Deux docteurs peuvent fort bien vivre à Saint-Léonard, sans se faire tort l'un à l'autre. Dans toute guérie, il y a litière pour deux chevaux. Le pays est bon, et vous ne l'avez pas gâté.

—Adélaïde! s'écria le docteur, vous ne comprenez rien à ce qui se passe; vous ne voyez rien, vous ne prévoyez rien! Une pierre de votre maison se détache et vous dites:—Ce n'est qu'une pierre qui tombe.—Un bardane croît dans votre jardin, et vous dites:—Ce n'est qu'une mauvaise herbe qui pousse.—Et moi, je vous dis que cette pierre qui se détache entraînera toutes les autres; que cette mauvaise herbe qui pousse étouffera toutes les bonnes. Tout est perdu, et Célestin mourra sur la paille. Ah! vous ne la connaissez pas cette engeance de docteurs qui fourmillent, qui pullulent sur le pavé de Paris, et qui finiront par dévorer la France. Ce sont des oiseaux de proie qui s'attirent les uns les autres. Quand l'un d'eux tombe sur un cadavre, tous arrivent pour le dépecer. Avant deux ans, vous verrez une nuée de ces corbeaux voraces s'abattra sur le pays et disputer quelques os décharnés à l'appât de notre Célestin.

Les sanglots interrompirent la voix du docteur, et madame Herbeau ne put s'empêcher de mêler ses larmes à celles de son époux.

Aristide avait raison: le bonheur est pareil aux murs de clôture; la première pierre qui tombe entraîne toutes les autres. A peine quelques jours avaient passé sur cette nuit douloureuse, qu'un paysan de Riquemont, venu à la ville pour vendre des bestiaux, apporta au docteur une lettre ainsi conçue:

"CHER DOCTEUR, " Mon mari a été pris hier d'une maladie qui demande toute votre sollicitude: M. Riquemont s'est mis pour moi en frais de tendresse. Il est bruit ici d'un nouveau médecin, récemment arrive de Paris, et, pour l'acquies de sa conscience, M. Riquemont dit-ère que vous puissiez vous consulter avec M. Savenay (c'est ainsi, je crois, qu'il se nomme) sur le mi-érable état de ma tante. Vous comprenez bien, cher docteur, que je n'attends rien de ce concours de la science, et que je ne l'ai pas sollicité; puisque vos soins n'ont pu rappeler ma jeunesse envolée, ni ranimer mes forces éteintes, c'est que je dois mourir, et Dieu sait que je suis prête. Mais que voulez-vous? M. Riquemont est las de me voir souffrir: il faut bien pardonner quelque chose aux caprices de cet oncle. Soyez assez bon pour venir demain déjeuner au château; M. Savenay sera notre convive.

"Adieu, le plus aimable et le plus aimé des docteurs.

"LOUISE R."

Le même jour, M. Savenay recevait un billet conçu en ces termes, qui, bien que fort vulgaires, avaient été nécessairement écrits sous la dictée de madame Riquemont:

"LOUISE R."

Le même jour, M. Savenay recevait un billet conçu en ces termes, qui, bien que fort vulgaires, avaient été nécessairement écrits sous la dictée de madame Riquemont:

"LOUISE R."

Le même jour, M. Savenay recevait un billet conçu en ces termes, qui, bien que fort vulgaires, avaient été nécessairement écrits sous la dictée de madame Riquemont:

(à suivre.)

J. A. LANGLAIS,

LIBRAIRE-ÉDITEUR.

Spécialité de publier l'Ordre et le calendrier approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, Agent de la célèbre maison Mears de Londres pour l'importation des cloches. Fournitures pour écoles à des prix très réduits, 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec, 9 janvier 1886.

ATTENTION! ATTENTION!

Grande vente de marchandises offertes au public avec une réduction de 25 pour cent, le tout en parfait ordre, rien d'endommagé. Ne manquez pas l'occasion. Lundi prochain la grande vente commencera sans réserve chez

A. T. CONSTANIN & Cie, Ancien poste de M. A. Roberge, No. 218 Rue et Faubourg St-Jean. Québec, 9 janvier 1886.

J. H. E. PLAMONDON & Cie,

AGENTS, Marchands de toutes sortes de machines à coudre New Home, Wheeler & Wilson, White Singer, Nouveau William, Raymond, Royal, etc., Coffres de sûreté neufs et de seconde main, marchands à commission, marchands d'Huiles Lubrifiantes etc., manufacturiers de "Tippis" en cuir et de "Shacks" en bois. Nos. 244, 246 et 248, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec, 9 janvier 1886.

LA Manufacture de Chemises de Québec

Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V. A. GINGRAS & Cie, propriétaires, A. S. BEAUCHEMIN, Gérant.

Demandez, chez les marchands en gros de Québec, les chemises de cet établissement, les meilleures et aux prix les plus avantageux. Québec, 9 janvier 1886.

Compagnie d'Assurance CANADA LIFE.

ETABLIE EN 1847. Bureau Principal.—Hamilton, Ont.

Son capital et ses fonds réunis sont de presque 8,000,000 de piastres. Son revenu annuel est au-dessus de \$1,300,000.

Directeur Gérant et Président: A. G. RAMSAY. Secrétaire: R. HILLS. Surintendant: ALEX. RAMSAY.

SUCCESSALE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC Bureau Principal à Montréal: No. 186, RUE SAINT JACQUES.

Directeurs Honoraires: ANDREW ALLAN Ecr., F. WOLFFERSTAN THOMAS, Ecr., P. M. GALARNEAU, Ecr., GEO. HAGUE, Ecr., CHS. LACAILLE, Ecr.

Gérant Provincial.—J. W. MARLING, Inspecteur des Agences.—P. LAFFERRIÈRE, GEO. V. H. BOUCHARD, Agent, Québec, 9 janvier 1886.

PIANOS, HARMONIUMS ET MUSIQUE.

ARTHUR LAVIGNE, EDITEUR DE MUSIQUE, Importateur de PIANOS ET HARMONIUMS,

Des célèbres manufactures de Pianos KRANICH & BACH, E. McCAMMON, WHELOCK & Cie, R. S. WILLIAMS, MARSHAL & SMITH, ETC., ETC. HARMONIUMS MASON & HAMLIN, BURDET & Cie, W. BELL & Cie, D. W. KATN & Cie, PELOUDET, Etc., Etc.

Pianos neufs, boîte en bois de rose, 74 octaves, montés sur agrafes, pieds et pédales sculptés, pour \$220 et au-dessus. Harmoniums neufs, en noyer noir, cinq octaves, pédale d'expression, depuis \$65 et au-dessus.

Aussi Pianos et Harmoniums d'occasion, à vendre ou à louer.

Les derniers nouveautés musicales reçues chaque semaine des éditeurs Européens.

Aussi: Folios pour musique, —Poli français pour nettoyer les Pianos, —Tapis en caoutchouc et en drap pour Pianos et Harmoniums. —Photographies de célébrités musicales et autres. —Accord et réparation de Pianos, Harmoniums et Orgues d'Eglise, au

No 55, RUE DE LA FABRIQUE. Québec, 9 janvier 1886.

F. X. GOSSELIN, L.L.L. NOTAIRE PUBLIC, COMMISSAIRE COUR SUPERIEURE, No. 84, Rue St-Pierre, Québec, Québec, 9 janvier 1886.

PETITE VEROLE!

Ses marques peuvent être effacées.

Maison LEON & Cie, 51 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High Strafford, Angleterre. Parfumeurs de S. M. la Reine

Oat inventé et patentié cette préparation L'OBLITERATEUR qui efface les marques de la petite verole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur ni inconfort et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superflus Le remède épilatoire de J.EON & CIE, enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans ni moindre douleur, —les cheveux ne repoussent jamais.—Ce remède est très simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix: \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général, 219 rue Tremou Boston Mass. 25 janvier 1886. 64

DELICIEUSES SONT LES MOUTRES

services de toutes les manières imaginables à notre établissement.

Nous faisons une spécialité des Huitres dites SCALLOPS en coquille et pour lesquelles on prend les commandes des familles, commandes qui sont exécutées sous le plus court délai.

La barre est remplie de tout ce qu'il y a de mieux. Chambres à louer aux voyageurs ou à des pensionnaires permanents. Repas préparés suivant toutes les règles de l'art. Une boutique de barbier fait partie de l'établissement. On pourra s'y procurer de l'Eau Minérale de St-Léon au naturel et gazeuse.

ALPHONSE POULIN & Cie, Coin des rues St-Jean et du Palais. Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE.

Environ 100 arpents de terre admirablement situés à un mille de l'église de St-Gervais, avec maison, granges, scierie de plusieurs mille érabes toute grée, vergers, avec rivière qui la traverse, etc. Aussi, lots de terre pour foie. Conditions libérales.

JOSEPH GOSSELIN, St-Gervais, (Bellevue.) Québec, 9 janvier 1886.

AVIS.

La société qui a existé jusqu'à ce jour sous le nom et raison de McCall, Shelyn & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEHYN, Québec, 9 janvier 1886.

Au sujet de l'annonce de dissolution ci-dessus, les soussignés ont de nouveau formé une société dans le but de continuer sous les mêmes nom et raison les affaires de la maison McCall & Co., Québec, dont ils sont les successeurs et, comme tels, dûment autorisés à collecter toutes les dettes dues à l'ancienne société.

JOSEPH SHEHYN, JOHN McCALL, Londres, Ang. Québec, 9 janvier 1886.

Les affaires de la maison Stirling, McCall & Co., Montréal, seront continuées par le soussigné sous les nom et raison de John Stirling & Co., à qui devront être payés toutes les dettes dues à l'ancienne société de Stirling, McCall et Co.

JOHN STIRLING, Québec, 9 janvier 1886.

BIERE ET PORTER.

Les boissons par excellence pour les Fêtes sont les Célèbres Bière et Porter Labatt, de Londres.

Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé. L'analyse du Rév. P. J. E. Pagé, professeur de chimie de l'Université Laval, prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge ou de houblon, et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleurs bières et porters importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé.

La célèbre bière Labatt de Londres est reconnue la meilleure du Canada, par la contre-façon et l'imitation du véritable libelle par des brasseurs et embouteilleurs peu scrupuleux.

Achetez la célèbre Bière et Porter Labatt de Londres, et n'en prenez point d'autres en substitution.

N. Y. MONTREUIL, Seul Agent à Québec. P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en bouteilles. Québec, 9 janvier 1886.

LOTERIE NATIONALE

DE M. LE CURÉ A. LABELLE. VALEUR DES LOTS. PREMIÈRE SÉRIE, \$50,000 00 GROS LOT \$10,000 DEUXIÈME SÉRIE, \$10,000 00 GROS LOT \$2,500

LE QUATRIÈME TIRAGE aura lieu au Cabinet de Lecture Paroissiale, vis-à-vis le Séminaire, à Montréal, MERCREDI, le 10 FEVRIER 1886, à 2 heures P. M.

Colt du Billet. Première Série, \$1.00. Deuxième Série, 25 cts.

Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire, S. E. LEFEBVRE, No. 19, rue Saint Jacques, Montréal. Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts.)

La liste officielle des numéros gagnants sera transmise le ou vers le 16 Février, à toute personne qui en fera la demande et enverra un timbre-poste de trois cents.

Québec, 9 janvier 1886.

E. LEMIEUX, Notaire, LEVIS,

Bureau, Cote des Marchands, No. 6. Résidence: RUE WOLFE, en face de l'Eglise Anglicane. Québec, 9 janvier 1886.

JOS. AMYOT & FRERE, IMPORTATEURS, EN GROS SEULEMENT, D'EFFETS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMERICAINS

No. 33, Rue St-Pierre, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

MOULIN PARE,

Seioge et Rabottage, Boîtes d'emballage, Eclisses à Allumettes, Boîtes en carton de toutes qualités, Coin des Rues L'ALLEMAND ET CARON, St-Roch, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

NOUS OFFRONS EN VENTE A BON MARCHÉ

Vaisselle, Porcelaine, Faïence, Verreries, Lampes de tout genre, Huile de charbon, Huile Kérosine, et la célèbre Légion, Contre-Allergie, Argenterie une spécialité, Lampes Rochester dont le pouvoir éclairant est de 65 chandelles.

BEAUD & Cie, 24, Rue St-Paul. Québec, 9 janvier 1886.

AVIS.

La société qui existait sous le nom de Lennon, Pennée & Cie" a été dissoute de consentement mutuel le 1er décembre 1885.

E. M. LENNON, F. PENNÉE. Les affaires de Lennon, Pennée & Cie. marchands de fleur, grain et provisions, sont continuées par le soussigné, sous le nom de E. M. Lennon & Cie, à qui toutes les dettes dues à la société Lennon, Pennée & Cie. doivent être payées.

E. M. LENNON. Québec, 9 janvier 1886.

"LA JUSTICE,"

P.-G. DELISLE, IMPRIMEUR, En face de l'Archevêché.

FABRIQUE DE VINAIGRE

"EUREKA,"

E. & A. ROBITAILLE, MANUFACTURIERS DE

VINAIGRE, ALCOOL METEYLIQUE ET CONSERVES MARINADES.

QUEBEC.

Québec, 9 janvier 1886.

V. BELANGER, Agent,

"SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie et Accident. Bureau Principal: 164, rue St-Jacques, Montréal. Succursale à Québec, coin des Rues St-Pierre et St-Antoine, est la seule Compagnie qui émet des polices n'imposant aucune condition et n'a dans ses livres aucune réclamation qui ait été contestée.

Québec, 9 janvier 1886.

J. E. MORRISON,

Pharmacien et Chimiste, No. 31, Rue Bando, (vis-à-vis la Basilique), Drogues, Produits Chimiques, Parfums, Médecines patentées, etc. Prescriptions exécutées avec soin. —Heures du dimanche: de 9 à 10 h. a.m., de 11.30 h. a.m. à 1 h. p.m., et de 5 à 6 h. p.m. Québec, 9 janvier 1886.

BLANCHET, AMYOT & PELLETIER, AVOCATS,